

COMITE DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE TIR A L'ARC
COMMISSION JEUNES

Cette manifestation s'étale sur cinq étapes qui se dérouleront

Tir SALLE	le samedi 09 mars à GEMENOS
Tir 3D	le samedi 6 avril à ST MARTIN DE CRAU
Tir NATURE	le samedi 4 mai à PEYNIER (Gardanne)
Tir CAMPAGNE	le samedi 1 ^{er} juin aux PENNES MIRABEAU
Tir FEDERAL	le samedi 22 juin à MARSEILLE 3 LUCS

Les catégories :

Sont reconnues pour l'ARC13 : POUSSINS, BENJAMINS, MINIMES, CADETS, dans chaque catégorie : masculin, féminin, classique sans viseur, classique avec viseur, poulies sans viseur, poulies avec viseur

Tir SALLE

Tir à 15 m sur blasons de 80 cm pour les benjamins, minimes et cadets. (petit 10 pour les poulies)

Tir à 10 m sur blasons de 80 cm pour les poussins.

Le tir se fera en 2 séries de 5 volées de 3 flèches (une volée en 2mn). Deux volées d'essai au début du concours.

Tir NATURE

Un parcours sur cibles blasons animaliers. L'organisateur pourra au besoin constituer une ou deux boucles. Le nombre de cibles installées pour l'Arc 13 doit permettre de faire circuler des pelotons de 5 à 6. La représentation des catégories de cibles doit se rapprocher de 1/6 de birdy, 2/6 de petit, 2/6 de moyen et 1/6 de grand. Soit pour 6 cibles : 1 birdy, 2 petits, 2 moyens et 1 grand.

Les archers tirent les deux flèches du même piquet.

Distance de tir maximum :

Pour les poussins : 15m du piquet blanc

Pour les benjamins et les minimes : 20 m du piquet bleu et blanc

Pour les Cadets : 25 m du piquet bleu et rouge

TIR 3D

Un parcours sur cibles 3D. L'organisateur pourra au besoins constituer une ou deux boucles.

Le nombre de cibles installées pour l'Arc 13 doit permettre de faire circuler des pelotons de 5 à 6 archers.

Les archers tirent les deux flèches du même piquet.

Distance de tir maximum :

Pour les poussins : 15m du piquet blanc

Pour les benjamins et les minimes : 20 m du piquet rouge

Pour les Cadets : 25 m du piquet bleu

Tir CAMPAGNE

Le tir se déroule sur un parcours avec la moitié des cibles en distances connues et l'autre moitié en distances inconnues. Le nombre de cibles installées pour l'Arc 13 doit permettre de faire circuler des pelotons de 4 à 6 archers.

La représentation des catégories de cibles doit se rapprocher de 1/4 de 20 cm, 1/4 de 40cm, 1/4 de 60cm et 1/4 de 80cm.

Les archers tirent les trois flèches du même piquet.

Distance de tir maximum :

Pour les poussins : 20m du piquet blanc

Pour les benjamins, minimes (viseur et sans viseur) : 25m du piquet bleu

Pour les cadets : 30m du piquet rouge

Tir FEDERAL

Le tir se déroule sur 2 séries de 10 volées.

Distances de tir :

Pour les cadets et minimes : 30m sur blason de 122 cm.

Pour les benjamins : 20m sur blason de 122cm.

Pour les poussins : 15m sur blason de 122cm.

CLASSEMENT:

Un classement sera établi à posteriori pour chaque étape et servira pour le classement final.

Principe du classement pour chaque manche: 1^{er} 40 points, 2^{ème} 35 points, 3^{ème} 34 points etc

L'archer qui aura le plus de points à la fin des cinq étapes sera déclaré « VAINQUEUR ARC 13 » dans sa catégorie pour l'année 2013.

Pour prétendre au titre de VAINQUEUR ARC 13 il faut avoir participé à au moins trois étapes dans la même catégorie. En cas de changement de catégorie les points ne seront pas cumulés.

Généralités

Pour les disciplines de parcours, les pelotons étant uniquement constitués d'enfant, il est impératif de leur adjoindre un adulte qui veillera au bon déroulement de la journée. L'organisateur devra donc veiller à ce que chaque peloton soit bien accompagné soit par un membre de l'organisation, soit par un responsable ou représentant de club ou parent bénévole.

Le club organisateur aura en charge la distribution d'un goûter à chaque participant.

Le club organisateur remettra à chaque archer un souvenir attestant de sa participation.

Les résultats de chaque manche seront envoyés au responsable de la commission jeune qui établira le classement de chaque étape ainsi que le classement général.

A la fin des cinq étapes le département récompensera le vainqueur de chaque catégorie.

Les clubs organisateurs recevront une subvention de 200 euros pour l'aide à l'organisation.

Le prix des inscriptions par étape est fixé à 4 euros.

Note complémentaire :

La présence d'arbitre n'est pas obligatoire mais cependant recommandé. Les arbitres participant le font alors bénévolement ; merci de signaler alors leurs noms au comité afin qu'ils soient remerciés comme il se doit en fin de saison.

RAPPEL : Le but de l'ARC13 est de faire découvrir les différentes disciplines du tir à l'arc aux jeunes archers. Cette manifestation est réservée aux archers **débutants** et aux archers n'ayant pas encore participé à des compétitions sélectives pour un championnat de France .

Nous comptons sur les responsables de club pour faire appliquer cette mesure de bon sens. J'espère que les archers viendront nombreux et avec plaisir. Bons tirs à tous.